



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67377>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-67377**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Préfecture de police de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Interprétariat des appels d'urgence en langues étrangères.

Description : Le projet a pour objet l'interprétariat des appels d'urgence en langues étrangères au profit de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Identifiant de la procédure : 773b0925-fe20-43f6-aa00-cdb15a45f7f8

Identifiant interne : 24-BCPA-239

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord cadre est passé selon la procédure de l'Appel d'Offres Ouvert en application des articles L21242, R21242, R21622, R21624 à R21626, R216213 et R2162-14 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79540000 Services d'interprétation

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'Administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Les comptables assignataires sont : pour les dépenses relevant du budget de l'État, Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris, site Notre Dame des Victoires, 16/18 rue Notre Dame des Victoires, CS 30225, 75081 PARIS cedex 10, pour les dépenses relevant du budget Spécial de la Préfecture de police : Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris, 94 rue Réaumur, 75104 Paris Cedex 02. La dépense est imputée : sur le Budget État du Ministère de l'Intérieur - exercices 2024 et suivants, programme 176, sur le Budget Spécial de la Préfecture de police - exercices 2024 et suivants : à la section de fonctionnement : chapitre-article 93-1211 - Compte nature 6228. La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire. Le contenu des plis est précisé à l'article 5.3 du règlement de la consultation (RC), les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation. Les critères d'analyse des offres sont détaillés à l'article 7.2.2 du règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,280,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont mentionnés au RC

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Interprétariat des appels d'urgence en langues étrangères.

Description : Interprétariat des appels d'urgence en langues étrangères au profit de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79540000 Services d'interprétation

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,280,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 320 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire ou de la date fixée dans le courrier de notification. En l'absence de décision contraire du représentant du pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours, l'accord cadre est reconduit tacitement trois (3) fois pour la même durée, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures et prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Formulaires DC1 et DC2

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services faisant l'objet du marché, livrées au cours des trois derniers exercices disponibles

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère qualité de service est apprécié au regard des sous-critères suivants répartis en 9 items : sous critère n°1 : Service d'interprétariat et d'identification de la langue sur 30 points, sous critère n°2 : Réactivité du service d'interprétariat sur 20 points, sous critère n°3 : Capacité de prise en charge en cas de sollicitations multiples sur 30 points et sous critère n°4 : Langues non obligatoires proposées sur 10 points.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 01/07/2024 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/07/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/07/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les

délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Préfecture de police de Paris

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Préfecture de police de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Préfecture de police de Paris

Organisation qui traite les offres : Préfecture de police de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Préfecture de police de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Adresse postale : 1, bis rue de Lutèce

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75195

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0170222626

Adresse internet : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ef8f2214-d1db-45f4-85f0-541b13f53dfb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/06/2024 à 17:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024